



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

I - MARCHE DE L'ASSOCIATION

L'association ADDEAR12 a subi une année 2024 difficile financièrement. Suite à une prise en main de l'ensemble de la structure, administrateurs et salariées, accompagnés par l'association Prev'Asso de novembre 2024 à mars 2025, l'année 2025 s'est présentée sous de meilleurs hospices financiers.

1) Analyse du compte de résultat

a. Les charges et produits d'exploitation

Au cours de cet exercice social, **les produits d'exploitation** se sont élevés à 370 493,21€. **Ils ont augmenté de 30 345,59€** par rapport à l'année 2024.

Cette augmentation est due à l'ensemble des actions mises en place lors de l'accompagnement avec Benjamin Cayrecastel de Prev'Asso.

Prestation de service

De nouvelles prestations ont été mises en place dès le 1^{er} janvier 2025 comme :

- La contribution des porteurs de projet accompagnée lors du chiffrage en complément du financement de la Région Occitanie (100€ pour 5 journées d'accompagnement collectif)
- La contribution aux frais administratifs auprès des maîtres de stages qui accueillent des CEFI (100€)
- La contribution des cédants au Diagnostic de leur Exploitation en complément de l'aide de la DRAAF (375€)
- La contribution pour le dépôt d'une annonce (35€)

Les prestations déjà en place continuent à bien fonctionner et les prestations de dépôt de DJA ont augmenté en lien avec la 4^e session de formation certifiante proposée en 2025 **(+ 12 000€)**

D'autres part, sur **l'activité de formation**, nous remarquons une légère baisse des fonds VIVEA, France Travail et de l'autofinancement mais une très nette augmentation des fonds CPF **(+ 24 700€)**

Concernant le fonds CPF : nous avons été re-référencés sur la plateforme CPF en fin d'année 2024, après 2 années de déréférencement, et ce retour a permis de mobiliser ce financement important en lien avec notre Certification « Chiffrer son projet en Agriculture Paysanne ».

Concernant cette certification : ce sont 6 journées de formation en vue d'acquérir les compétences nécessaires au dépôt d'un dossier de DJA. Il y avait 3 sessions proposées en 2024 et nous avons pu proposer une 4^e session pour cette année 2025, soit un gain d'environ 12 000€ supplémentaire.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

Les subventions d'exploitations sont quasiment identiques en volume total (+ 1400€ par rapport à 2024).

Les subventions les plus importantes, directement liées à nos activités d'accompagnement à l'installation et à la transmission, sont en légère baisse (- 4000€)

De nouveaux financements viennent compléter ces subventions historiques :

- La convention de partenariat avec SOL permettant aux porteurs de projets de réaliser des stages. Ce financement devrait perdurer sur d'autres années
- L'appel à projet de Terre de Lien nous a apporté un soutien de 7800€ pour cette année. Mais ce financement est annuel, donc précaire.
- Le Conseil Départemental nous a concédé une petite subvention de 1000€ mais nous ne sommes pas sûr de pouvoir compter sur leur soutiens pluriannuellement

Nos soutiens annuels du Crédit Agricole et de Groupama nous permettent de compter sur 5 000€.

Concernant les dons et les cotisations :

Les dons manuels et directs sont en baisse et sont complétés par le reliquat du crowdfunding de janvier 2025.

L'abandon de frais par les administrateurs est une opération qui annule les charges engagées sur ces frais (indemnités kilométriques et indemnités annuelles).

Les cotisations, elles, ont nettement augmentées et deviennent significatives pour un total de 9265€ soit quasiment **4000€ de plus** qu'en 2024.

Cette augmentation est due à l'augmentation du coût des cotisations mais le nombre de cotisants reste sensiblement le même.

Quelques **produits sur exercices antérieurs** viennent compléter ces produits d'exploitations pour 4530€.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

Au cours de cet exercice social, **les charges d'exploitations** se sont élevées à 369 782,98€ et subissent une **hausse de 6 316,44€**

Les **achats non stockés** comprenant quelques achats de prestations de service, les frais de carburant pour le véhicule de service et les fournitures administratives, les services extérieurs.

Les **services extérieurs** et autres services extérieurs qui correspondent à l'ensemble de nos charges de structure (location de nos locaux, de salles extérieures, l'entretien et la maintenance informatique, les assurances, les cotisations de l'ADDEAR12 à d'autres organismes, les charges de formation du personnel et des bénévoles.

Les **autres services extérieurs** qui correspondent à la rémunération de nos intervenants en formation, aux honoraires de notre commissaire aux comptes Sabrina Cayssials, au indemnités kilométriques des salariées et des bénévoles mais aussi aux frais de déplacements, de missions, de réceptions, de frais postaux, de téléphone, et de frais bancaires engagés dans nos différentes activités.

- L'ensemble de ces charges sont en **baisse de 14 500€**. Cela montre une bonne maîtrise de celles-ci.

La part des **charges de salaires**, **augmente de 7500€** et correspond au recrutement d'une salariée en tuitage en vue du remplacement d'une salariée qui partait en congé maternité.

Il n'y a pas eu de hausse significative des salaires liée à l'inflation au 1^{er} janvier 2025.

La **dotation aux amortissements et les provisions** sont en nette baisse (**- 8100€**).

C'est au niveau des **autres charges d'exploitations** que la hausse est significative **+ 22 400€ (mais réellement de 10 000€** car les répartitions dans les comptes de charges sont plus juste cette année).

Ce montant s'explique par plusieurs raisons :

- L'assiduité à mieux réaliser la comptabilité et ainsi faire apparaître des charges d'exploitations là où elles étaient auparavant affectées en compte de « charges exceptionnelles »,
- Des factures sur exercices antérieurs non affectés à l'exercice précédent pour 6 600€,
- La volonté d'épurer la comptabilité de nombreuses erreurs de saisies durant les années précédentes, qui n'avaient pas été prises en compte par des comptabilités toujours clôturées dans l'urgence,
- La non-utilisation des « factures d'avoir », qui seront utilisées si besoin est, dès l'année 2026,
- Une professionnalisation des administrateurs et salariées, soucieux de toujours faire mieux.

Le total des ces autres charges d'exploitations affecte durement le résultat de cette année 2025.

Conclusion globale de l'activité de la structure

Les produits d'exploitations sont en nettes augmentations, les charges d'exploitations sont en baisses, les autres charges d'exploitations, exceptionnelles, affectent le résultat mais celui-ci devrait être positif sans cela.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

b. Les charges et produits financiers

Les produits financiers

Pour cette année 2025, nous avons perçu 387€ d'intérêts du compte livret A.

Les charges financières

Elles correspondent aux intérêts correspondant à la fin du crédit court terme (janvier à mars 2025) et à l'emprunt contracté en suivant auprès du crédit agricole et se poursuivant en 2026.

c. Les charges et produits exceptionnels

Les produits exceptionnels

Des produits exceptionnels à hauteur de 10 800€ correspondant à des produits sur exercices antérieurs non prévus au 31/12/2024 et des régularisations de charges dues à des provisions de « factures non parvenues » trop élevées en 2024 (2 250€)

Les charges exceptionnelles

Ces charges exceptionnelles correspondent à des pertes exceptionnelles dues à la sous-réalisation de projets. Celles-ci n'avaient pas été anticipées lors de la clôture comptable 2024 et donc apparaissent en charge sur l'exercice 2025. D'où l'aspect « exceptionnel ».

Pour conclure sur l'analyse de résultat de cette année 2025, nous observons que l'activité de l'association est plutôt positif, vue le déficit important accusé pour l'année 2024.

Celui-ci aurait pu être nettement plus positif si le « nettoyage » de la comptabilité n'avait pas été faite cette année.

Le budget global moyen de cet exercice est de 378 286€.

Le résultat net positif à hauteur de **+ 6 716,70** viendra augmenter les fonds associatifs.



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

2) Analyse du bilan au 31/12/2025

Le bilan de l'association au 31/12/2025 a un total d'actif et de passif de 212 872,95€.

Au passif :

Les fonds propres pour un total de 99 422,78€, ont été régularisés cette année en faisant apparaître nos parts investies dans la SCI Maison des Paysans lors de sa création, à hauteur de 3900€.

Cette régularisation apparaît aussi dans nos immobilisations incorporelles.

Nos dettes correspondent à :

- 51 455€ d'emprunts auprès du Crédit Agricole, de France Active et de particuliers et sociétés agricoles. Ces emprunts ont permis d'assoir notre trésorerie lorsqu'en 2024 elle était exsangue.
 - Le remboursement de l'emprunt du Crédit Agricole (650€/mois) se fera sur une durée de 48 Mois avec un taux d'intérêt fixe de 3,65%
 - Le remboursement du prêt de trésorerie par France Active se fera en janvier 2027 pour 20 000€.
 - Le remboursement des prêts en fonds associatif avec droit de reprise se fera au court des 2 prochaines années suivant l'accord de remboursement de chaque contrat.
- 28 126€ de dettes fournisseurs dont 19 593€ de factures non parvenues au 31/12 et 8 531€ de factures diverses fournisseurs réglées pour la plupart dès janvier 2026.
- 35 484€ de dettes sociales et salariales dont 16 325€ de provision pour dettes de congés payés et 19 159€ de charges sociales à régler en début d'année 2026.

A l'actif :

Actif immobilisé :

- 1 959€ d'immobilisation corporelle. La voiture de service a complètement été amortie à ce jour.
- 3 900€ d'immobilisation incorporelle correspondant à la « part associée » dans la SCI Maison des Paysans

Actif circulant :

Nos créances sont en nette baisse par rapport à 2024 (- 55 000€).

Principalement :

- 67 850€ de créances clients
- 80 501€ de créances liées à nos financeurs

Notre trésorerie se porte bien mieux qu'en 2024. Elle est au 31/12 de 61 000€ contre 24 340€ au 31/12/2024.

Les effets des emprunts pour renflouer notre trésorerie ont été efficaces.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

II - OUTIL DE PRODUCTION, STRUCTURE

1) Investissements :

Acquisition d'un ordinateur portable de remplacement identique aux précédents pour 850,80€
Amortissement sur 3 ans.

2) Personnel :

L'effectif de notre association est relativement stable malgré les mouvements des salariées.

Les mouvements de salariées pour 2025 :

1 congé maternité :

Marie RABASSA a eu la joie de devenir maman pour la seconde fois cette année. Congé maternité puis congé parental début 2026.

1 CDD de soutien administratif :

Marie Bougerol est venue en renfort cette année, au vue de la charge administrative en retard accumulée, il a été décidé de recruter 7h/semaine durant 6 mois, une salariée. Sa mission aura été le soutien à Hélène Blanc et Emilie Paepe dans la gestion des adhésions et de l'administratif des formations. Ce soutien a été fort bénéfique.

Au-delà de ce renfort, ce poste aura servi de tremplin pour Marie Bougerol qui a entamé une formation d'aide comptable à la suite de cet emploi.

1 CDD de remplacement de Marie Rabassa :

Caroline Pingeon, fraîchement ancienne paysanne est venue en remplacement de Marie Rabassa sur l'accompagnement au dépôt de DJA mais aussi à l'accompagnement à l'émergence de projet. Elle est en CDD jusqu'au retour de Marie Rabassa.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

III - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

1) Prévisionnel

Le prévisionnel pour l'année 2026 présente des charges de fonctionnements égale à 345 760€ et des produits prévisionnels pour 337 602€ pour un budget global moyen de 341 681€. Soit la prévision d'un exercice inférieur à 2025. 39 000€ de produits prévisionnels en moins et 32 504€ de charges prévisionnelles en moins.

2) Masse salariale

Concernant les salariées,

- Marie Rabassa sera en congé parental à temps plein en début d'année puis reprendra probablement avec un congé parental partiel (60% de temps de travail) pour l'année 2026.
- Mahaut Roussel a fait une demande de congé formation qui lui a été accordé pour septembre 2026. Elle partira donc 9 mois faire un BPREA. Une future installation agricole à prévoir !?!
- Caroline Pigeon sera reconduite en CDI dès le retour de Marie Rabassa afin de combler son congé parental partiel mais aussi remplacer Mahaut à son départ en formation.

3) Comptabilité

La professionnalisation des administrateurs et de la salariée en charge de la gestion continue. Une formation en 2026 leur permettra d'affiner leur analyse et un travail d'ajustement de la comptabilité pour qu'elle soit toujours plus juste et plus lisible est prévu.

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012